

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2816 - JEUDI 19 JANVIER 2017

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le processus prend du retard

L'accord conclu le 31 décembre sous la médiation de l'épiscopat catholique a déjà pris du retard dans sa mise en œuvre. Les délais fixés par les participants quant à son application effective ont à ce jour expiré sans que rien ne soit fait. Des mesures, qui devraient entrer en exécution dès la signature de l'accord ou encore dans les quinze jours qui suivaient, tardent toujours à se matérialiser. Des prisonniers annoncés pour libres sont toujours gardés en prison pendant que des exilés dont l'arrêt des poursuites avait été levé, attendent encore leur notification.

Il en est de même du renouvellement des animateurs du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication et ceux de la Céni, sans oublier la réouverture de quelques médias fermés. D'où la nécessité d'actualiser certains points dudit accord liés au chronogramme relatif à sa mise en œuvre.

Page 12



Quelques participants aux discussions sur les arrangements particuliers

LIBÉRATION DE MOÏSE MONI DELLA

Le Conadé écrit au procureur général de la République

Le parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) a saisi le procureur général de la République (PGR) au sujet de la libération de son président national privé de liberté depuis le 19 septembre 2016 et qui se trouve incarcéré à la prison centrale de Makala. Cette formation politique de l'opposition sollicite son implication personnelle aux fins de lever tout obstacle administratif et de rendre effective la libération de Moïse Moni Della.

Il s'agit, d'après ce parti, d'appliquer simplement une disposition de l'Accord du 31 décembre 2016 qui ordonnait l'élargissement sans délai de certains prisonniers politiques et d'opinions au nombre desquels figure le président du Conadé.

Page 13



Moni Della et Jean Claude Vuemba

SECTEUR AGRO-PASTORAL

Caritas-Congo met en exécution dix-sept micro-projets en 2017

En attendant le financement d'autres projets, l'ONG catholique Caritas-Congo mettra en exécution dix-sept micro-projets durant cette année en cours lesquels ont déjà été transmis au bailleur de fonds, la Caritas italiana, depuis août 2016. Leur mise en exécution est pour bientôt, à en croire le chargé de projet au Service de promotion du développement (SPD)/Caritas Congo.

Les dix-sept micro-projets seront menés dans toutes les six provinces ecclésiastiques formant la communauté catholique en RDC. Ils touchent divers domaines, à savoir la production agricole (cultures vivrières, maraîchères et l'arboriculture fruitière), la transformation des produits d'origine végétale et le petit élevage, sans oublier la pisciculture familiale, l'aménagement des sources d'eau potable, l'appui aux centres de santé, etc.

Page 13

CONDAMNATION DE FRANCK DIONGO

L'Asadho et la FBCP dénoncent l'instrumentalisation de la CSJ

Dans un communiqué conjoint signé le 18 janvier par l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) et la Fondation Bill Clinton pour

la paix, il y est dénoncé l'instrumentalisation de la Cour suprême de justice faisant office de la Cour de cassation au sujet de la condamnation du député

national Franck Diongo Shamba. Ces deux organisations de défense des droits de l'Homme estiment que la condamnation du député l'est « en violation

des normes nationales et internationales relatives à un procès équitable et juste ». Elles exhortent, par conséquent la Cénco, à inscrire Franck Diongo sur la liste des personnalités emblématiques devant bé-

néficier des mesures de décrispation. Condamné à cinq ans de servitude pénale principale, le politicien est incriminé pour avoir séquestré trois éléments de la Garde républicaine dans sa résidence.

Page 12

ÉDITORIAL

Pragmatisme

Le monde entier ayant les yeux rivés sur Washington où Donald Trump recevra demain les clés de la Maison Blanche, il n'est pas inutile de s'interroger une fois de plus sur la politique que suivra le successeur du président Barack Obama à l'égard de l'Afrique. Pour conclure que selon toute vraisemblance et en dépit des apparences contraires il fera de la présence des Etats-Unis sur notre continent l'un des objectifs majeurs de son premier mandat.

Même s'ils ne sont pas très visibles trois signaux ont, en effet, été envoyés dans ce sens ces dernières semaines :

-Premier signal : la composition de l'équipe qui l'entourera dès sa prise de fonctions. Avec, notamment, au poste clé du Département d'Etat un homme d'affaires venu du secteur des hydrocarbures, Rex W. Tillerson, qui connaît mieux que personne l'importance stratégique des pays dotés de ce type des réserves naturelles et qui mesure donc pleinement l'importance de notre continent.

-Deuxième signal : les contacts directs ou indirects pris par lui-même et par son entourage avec les hommes d'Etat ou personnalités de tous calibres qui seront ses interlocuteurs privilégiés dès qu'il se sera installé dans le bureau ovale de la Maison Blanche, une liste qui n'a rien d'officiel mais qui permet de se faire une idée assez précise de ses priorités diplomatiques.

-Troisième signal : la volonté affichée de Donald Trump de rééquilibrer les rapports de force sur la scène internationale en cessant de porter à bout de bras la vieille Europe et en nouant des relations fructueuses avec les pays du tiers-monde tout particulièrement en Afrique qui sera demain le plus vaste marché de la planète puisque le quart de l'espèce humaine y vivra.

Rien n'est jamais sûr dans le domaine diplomatique, mais il est très probable que la nouvelle administration américaine tirera très vite – si ce n'est déjà fait – les leçons des erreurs commises en Asie, au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique du Nord au cours des cinq dernières décennies et qu'elle consacrera l'essentiel de son énergie à accompagner le monde émergent dans sa longue marche. Simple victoire du réalisme sur l'utopie, du pragmatisme sur le rêve.

Les Dépêches de Brazzaville

ICACI

Le budget 2017 arrêté à plus de douze millions Francs Cfa

L'Institut congolais de l'audit et du contrôle interne (ICACI) a adopté, le 14 janvier, son budget exercice 2017. Il s'élève en recettes et en dépenses à la somme de douze millions cent cinquante mille francs CFA, et sera consacré entre autres à vulgariser la culture de l'audit dans le pays à travers les formations et conférences.

pui à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations. « L'Institut congolais de l'audit et du contrôle interne (ICACI) aura 10 ans en juin 2017. Nous avons tout vécu, et avons tenu ferme jusqu'aujourd'hui. Nous pouvons dire désormais que nous avons une certaine expérience de l'organisation,

vités de la même année, les projets de partenariats ainsi que l'affiliation de l'ICACI à « The Institute of Internal Auditors ». Créé en juin 2017, l'ICACI vise entre autres missions, à être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des organisations professionnelles des institutions réglementées et des régulateurs



Les membres du conseil d'administration de l'ICACI(photo adiac)

Cette somme permettra à ICACI de réaliser, dans le cadre de la promotion de l'audit interne au Congo, un certain nombre d'activités, parmi lesquelles l'organisation des séminaires de formation, des colloques, des congrès ou de conférences-débats, ainsi que d'autres activités connexes sur l'audit interne.

La vision des membres de cette organisation est de faire de ICACI, une organisation très efficace et digne, capable de booster le secteur de l'audit interne au sein du secteur privé et public congolais, avec l'ambition de se positionner comme structures d'ap-

et que nous voulons passer à une nouvelle étape qui a commencé depuis l'entrée de cette année 2017 », a souligné le président de cette structure, Etienne Koti, qui a dirigé les travaux.

Hormis le budget adopté, le Conseil d'administration a examiné aussi d'autres points, notamment le procès-verbal, le suivi des recommandations et autres documents issus du dernier Conseil d'administration.

Par la même occasion, les membres du Conseil d'administration ont statué sur le compte rendu de l'assemblée générale de novembre 2016, le rapport d'acti-

; à améliorer la crédibilité des services d'audit interne et le professionnalisme des auditeurs internes. Cet institut a aussi pour objectif d'encourager la recherche ; de coopérer avec les universités, les grandes écoles, les entreprises et les organismes professionnels, mais surtout à être à l'écoute de leurs attentes et préoccupations. Il fait partie des 20 instituts représentants 19 pays, parmi lesquels la Belgique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la France, le Liban, le Luxembourg, le Mali, le Maroc et le Sénégal.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSUMMATION

L'INS rend disponible son bulletin des prix de décembre

L'Indice harmonisé des prix à la Consommation (IHPC) du mois de décembre 2016 édité par l'Institut national de la statistique (INS) a été publié récemment. L'enquête révèle une baisse de 1,2% des prix des produits alimentaires par rapport au mois de novembre.

La population de référence de l'IHPC est l'ensemble des ménages des agglomérations de Brazzaville et de Pointe-Noire où, le panier de la ménagère comprend 321 et 322 variétés respectivement. A Brazzaville, 255 points de vente ont été échantillonnés contre 198 à Pointe-Noire.

« En décembre dernier, l'IHPC était à 148,9 points à Brazzaville. Il a simultanément enregistré une baisse mensuelle de 1,2% par rapport au mois de novembre. La baisse des prix observée était quasi générale. Elle a, cependant, été atténuée par une hausse de 7,8% des prix des produits tels l'eau, l'électricité, le gaz domestique etc. »

Dans la capitale économique, les onze fonctions sur les douze de l'IHPC des ménages ont connu des hausses des prix de leurs produits (0,1% et 4,0%) par rapport au mois de novembre. Seuls les produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont enregistré une baisse de 1,4%.

Les pondérations et les prix de base ont pour source l'Enquête congolaise auprès des ménages de 2005 avec une période de base, l'année 2005. L'IHPC est produit et diffusé avec la nomenclature internationale de consommation adaptée « Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) à 12 fonctions et il est publié chaque mois.

L'IHPC est un instrument qui permet de suivre l'évolution des prix. Il est mis en place dans la plupart des Etats membres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), dont le Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

JOURNÉE PANAFRICAINNE DES POSTES

Adapter la poste congolaise au progrès numérique

Le Congo à l'instar des autres pays africains a célébré le mercredi 18 janvier, la 37^e Journée panafricaine des Postes. Pour se faire une idée des installations postales du pays, le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a visité l'espace Guichets du centre-ville et les bornes Internet de Poto-Poto.

Hésitante pendant quelques années, la poste congolaise tente aujourd'hui de sortir la tête de l'eau en modernisant ses différents services. D'abord, les locaux de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) se sont visiblement transformés en de véritables entreprises innovantes. La directrice générale de la Sopéco, Brigitte Olga Manckoundia, accompagnant le ministre dans sa visite guidée, se félicite des efforts accomplis. La modernisation du secteur postal devra permettre la satisfaction des clients, des entreprises et d'autres partenaires, avec pour finalité de favoriser la croissance et l'emploi. « Nous sortons satisfaits de cette visite guidée, mais notre satisfaction sera beaucoup plus grande lorsque les Congolais se réapproprient le secteur postal », a estimé le ministre Léon Juste Ibombo. A côté du service courriel toujours opérationnel, d'autres services électroniques se



Photo de famille (D)

sont installés tels que l'e-commerce, le transfert d'argent grâce à Money Gram, chrono-cash... Avec la concurrence que livrent les Tic, la poste congolaise a perdu le grand nombre de ses clients. « Que les Congolais se réapproprient le secteur postal. Aujourd'hui, c'est à nous de chercher à réinventer une nouvelle poste, avec de nouveaux produits pour correspondre aux trois i (innovation, intégration et inclusion) », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Le membre du gouvernement a, par ailleurs, salué le partenariat qui lie le groupe e-boutik et la Sopéco pour permettre aux Congolais de faire des commandes ou des achats des produits. L'engagement du gouvernement concorde avec l'appel de l'Union panafricaine des postes (Upap), qui a placé cette 37^e journée sous le

thème : « La poste : infrastructure essentielle pour le développement du commerce électronique en Afrique ».

Dans une déclaration adressée aux Etats membres, le secrétaire général de l'Upap, Younouss Djibrine, a insisté sur le rôle « naturel » et « légitime » de la poste dans le commerce électronique en Afrique, devenant une plaque tournante pour une offre tridimensionnelle intégrée (physique, électronique et financier) et fonctionnant sous forme de guichet unique.

« Le secteur postal africain, riche de son vaste réseau de bureaux de poste, disséminés aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, a les moyens de se positionner sur ce segment de la nouvelle économie qu'est le commerce électronique », a-t-il rassuré.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT POSTAL

Des projets en attente de financement

Depuis une dizaine d'années, les Postes du monde ont changé de stratégie en optant pour une Poste à trois dimensions : physique, financière et électronique. Sur ce dernier volet, les Postes avant-gardistes ont saisi l'opportunité qu'offre le numérique pour développer de nouveaux projets. La poste congolaise tente d'emboîter le pas.

Chaque année les volumes du courrier traité par les Postes du monde entier diminuent à cause de l'évolution fulgurante de d'Internet et autres réseaux sociaux. Pour réagir, les opérateurs postaux diversifient leurs activités et proposent de nouveaux services électroniques à leurs clients. Il s'agit, entre autres, de la boîte aux lettres électronique postale et le courrier hybride, le commerce électronique à travers des portails Internet postaux, la cyberfinance et la cyberadministration.

Décidée à assurer son développement, la Poste congolaise s'est lancée dans un vaste programme alliant nouveaux services et diversification de l'économie. Depuis plusieurs années pourtant et ce malgré une volonté affichée, des projets multiples attendent des financements. A l'instar du projet e-Commerce, et d'autres projets liés au domaine des services financiers, trois projets phares sont en attente de financement : Le Système Intégrée de Management Postal, le Courrier hybride, et la transformation des bureaux de Poste en centres d'intérêt communautaire.

Le premier est développé en partenariat avec la Poste Tunisienne et la société Prodit. Il consiste à mettre en place un système d'in-



La Poste offre quelques produits et services électroniques aussi bien dans le domaine du courrier que dans celui des transferts d'argent (adiac)

formation intégré qui comprend des solutions postales numériques, couvrant la gestion des produits courriers et financiers et la gestion du réseau commercial. Le second sera mis en œuvre par la société marocaine Gemadec. Il s'agit en effet d'une offre intégrée, depuis la transmission sécurisée de fichiers numériques via différents supports jusqu'à la distribution physique au destina-

taire final. Un projet majeur, selon la Sopeco, qui pourrait redonner au service courrier un nouveau souffle au moment où les prestations traditionnelles sont asphyxiées par la vitesse des TIC. Le troisième consiste à faire des agences postales surtout rurales, des espaces assurant l'interface entre la population et les administrations publiques et privées ; avec l'offre des services liés à In-

ternet, pour vulgariser cet outil.

Le numérique comme leitmotiv
La Sopeco ne dispose pas d'un



site Internet officiel où convergerait sa gamme de service. Néanmoins, elle offre quelques produits et services électroniques, aussi bien dans le domaine du courrier (suivi informatique des envois recommandés et EMS, ainsi que des colis postaux), que dans celui des transferts d'argent (chronocash « la carte à gratter » à travers un centre d'appel joint par

téléphone, Mandat flash, Mandat Express international, Small world et Money Gram). Aussi, à travers son projet d'implantation des cyber-Postes dont deux déjà en exploitation à l'agence EMS Postexpress de Brazzaville et au bureau de Poste de Poto-Poto, s'est-elle engagée à contribuer tant soit peu à l'inclusion numérique.

Née des cendres de l'Office national des postes et télécommunications, la Société des postes et de l'épargne du Congo a démarré ses activités avec de sérieux handicap, au sortir des événements malheureux que le Congo a connus. En effet, elle aura payé un lourd tribut : destruction des bureaux de poste, détérioration du matériel d'exploitation et outils de production, absence de fonds de démarrage et un effectif insuffisant. Des 110 agences postales que compte la Poste sur tout le territoire, trente-neuf établissements seulement sont opérationnels à la fin des années 2000.

En 2008 et grâce à l'Union postale universelle (UPU), le gouvernement s'est doté d'un Plan sectoriel de développement postal à moyen terme dénommé « Plan intégral de réforme et de développement postal » (Pidep). Depuis plus de cinq ans, ce plan qui « souffre de financement », devrait permettre, outre les aspects de la réglementation et de la régulation du secteur postal, la mise à niveau de la Sopeco afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'opérateur public postal.

Quentin Loubou



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELLE LA RDC
AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher
vers **Airtel RDC**

AG Partners 



MÉDIAS

Le CSLC ne peut s'immiscer dans la procédure judiciaire relevant du pénal

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a indiqué le 13 janvier, dans une interview accordée à la presse nationale que le Conseil ne peut ni s'immiscer, ni interférer dans une procédure judiciaire relevant du pénal, bien que les lois et règlements lui recommandent de protéger les professionnels de l'information et de la communication dans l'exercice de leur profession

Philippe Mvouo l'a fait savoir suite aux interrogations portant sur l'arrestation du directeur de publication de l'hebdomadaire d'information « Talassa » dont le journal a été interdit définitivement de parution sur le territoire national pour publication de son

article intitulé « *Sassou rentre au bercail comme un chien la queue entre les pattes* », paru dans sa livraison n°439, page 9 du 9 janvier 2017. « *Ce genre d'agissement, poursuit-il, ne peut être accepté par l'organe régulateur des médias. L'article n'a rien à avoir avec le métier de journaliste qui demande d'être entretenu à travers des conditions consommables lorsqu'il s'agit de la presse écrite et même de l'audiovisuel* », avant d'indiquer que « *le Conseil s'est auto saisi et a statué uniquement sur cet article* ».

Selon lui, la question a été examinée et échangée par des hauts conseillers en séance extraordinaire. Le contenu de cet



article n'a rien à avoir, mais le titre a été injurieux, diffamant et grossier.

Au sujet de son arrestation par les services de sécurité, Philippe

Le président du CSLC (adloc)

Mvouo a rappelé que la situation ne concerne pas le Conseil. « *Lorsqu'un journaliste professionnel de l'information et de la communication commet*

dans le cadre d'un délit criminel ou pénal, cela ne nous regarde pas. Le Conseil ne peut pas intervenir bien qu'il ait l'obligation de protéger les journalistes lorsque ces derniers sont arrêtés, violentés, interpellés dans le cadre de leur exercice professionnel, selon les textes légaux. Mais quand il s'agit des cas comme celui-ci, d'autant que Ghis Fortuné Dombé Bemba jouit en totalité de sa présomption d'innocence, ses avocats le défendront car il travaille pour la vérité et ne saura dire que la vérité à sa façon, ce qui sera apprécié par les juges et non par le Conseil », a-t-il déclaré.

Lydie Giusèle Oko

LYCÉE DE DOLISIE

Les élèves de terminale en colère contre la direction de l'établissement

Les élèves des classes terminales fréquentant le lycée Justin Victor Sathoud de Dolisie ont assiégé pendant une semaine, la direction de cet établissement scolaire pour faire pression, en vue du dépôt de leur dossier d'inscription sur les listes officielles des candidats au Baccalauréat session de juin 2017.

Selon l'Agence congolaise d'information (ACI), le proviseur de ce lycée, Jean Mouanda, aurait affirmé que ces élèves sont ceux qui étaient renvoyés l'an dernier, après échec au baccalauréat 2016. Ils n'avaient pas réalisé la moyenne supérieure ou égale à 5, exigée pour le redoublement. Ces élèves avaient protesté contre ces renvois et s'étaient entêtés à fréquenter les salles de classe terminale au point de les surcharger au 1^{er} trimestre de l'année 2017. Pour trancher ce problème, la décision prise au niveau national était de les évaluer au premier trimestre et autoriser leur inscription sur les listes officielles, pour ceux qui auraient fait au moins 5 de moyenne. La compilation des résultats du premier trimestre n'étant pas encore au point et, vu les délais d'inscription fixés au 31 janvier au niveau national, la direction a jugé bon de recevoir les dossiers de ces élèves après vérification de leur nom sur le registre général des classes de terminale de l'an dernier. Afin de décongestionner les classes pléthoriques, la direction a opté d'ouvrir deux classes supplémentaires et a exigé à ces élèves d'apporter un table-banc pour deux élèves. C'est la condition sine qua non pour se voir accepter le dossier d'inscription au Bac. Des menuisiers sont sollicités à la cité pour fabriquer des tables-bancs qui sont embarqués à bord des taxis ou poussés avant le dépôt du dossier. La direction refuse par contre de recevoir les élèves, dont les noms ne figurent pas sur leur répertoire général. On compte également dans ce lot, ceux qui viendraient d'autres lycées sans transfert, ou les redoublants des classes de première qui tiennent coûte que coûte à se faire inscrire au Baccalauréat.

Fortuné Ibara

PROJET LISUNGI

Plus d'une centaine d'agents sociaux formés aux pratiques familiales essentielles

Les ateliers de renforcement des capacités des 165 agents sociaux et les relais communautaires des départements de Brazzaville, Pointe-Noire et de la Cuvette ont été lancés le 18 janvier par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo

Organisée jusqu'au 23 février prochain par le gouvernement en partenariat avec l'Unicef et l'Agence française de développement (AFD), cette série de formations prévoit cinq ateliers de cinq



Une vue des participants/crédit photo Adiac

jours chacun, dont trois à Brazzaville, un à Pointe-Noire et un autre à Oyo, dans la Cuvette. L'objectif général étant d'assurer l'utilisation effective des services sociaux de base par les populations vulnérables des districts et arrondissements ciblés.

Spécifiquement, ces ateliers visent, entre autres, le renforcement des capacités des acteurs sociaux dans les domaines des pratiques familiales essentielles, le travail social, l'économie familiale et les transferts monétaires. Les thématiques portent sur six modules de formation. Il s'agit notamment de la santé maternelle et infantile ; l'éducation parentale ; la protection de l'enfant ; l'économie familiale et l'inclusion productive ; le paquet d'activités de l'agent

social en lien avec les transferts monétaires ; la communication pour le changement de comportement.

Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, a rappelé que ces ateliers s'inscrivaient dans le cadre du partenariat signé en juillet entre le ministère des Affaires sociales, l'AFD et son institution pour la mise en œuvre du projet Lisungi. Il s'agit de la composante relative à la communication pour le changement de comportement, au renforcement des capacités des agents sociaux, à la promotion du registre

social et à la supervision du suivi des conditionnalités des ménages cibles. Le montant total du projet qui s'étend sur une période de deux ans est de 326 588 968 FCFA dont 243 832 008 FCFA financés par l'AFD et 82 756 960 FCFA par l'Unicef.

Le gouvernement rassure ses partenaires techniques

Rappelant quelques avantages du projet Lisungi en faveur des bénéficiaires, Antoinette Dinga Dzondo a souligné la nécessité d'assurer à ces derniers un accompagnement efficace à travers des mesures appropriées, en vue d'accroître l'impact des transferts monétaires. D'après la ministre des Affaires sociales, le manque de qualification des agents a été identifié comme un goulot d'étran-

glement à leur action. Donc, cette formation vient à point nommé pour combler tant soit peu les attentes des cadres et agents du ministère. « *Quelques constatations dans l'évaluation en cours du projet Lisungi montrent déjà que grâce aux transferts monétaires, le taux de fréquentation scolaire des enfants est en augmentation chez les familles bénéficiaires, et une diversité des activités génératrices de revenu sont entreprises par les ménages dans chaque localité participante au projet. On peut ainsi dire que les conditions de vie des bénéficiaires s'améliorent* », a-t-elle rappelé. Elle a, par ailleurs, indiqué aux participants que ce cadre de formation ne devrait pas être considéré comme une rencontre de plus, mais une occasion de renforcer réellement leurs capacités pour des résultats optimaux. La ministre a, enfin, rassuré qu'en dépit de la conjoncture économique difficile, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour respecter ses engagements envers les partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux populations bénéficiaires des différents projets de développement mis en œuvre dans le pays. Dans le but de faciliter le travail des agents sociaux, des kits de terrain composés, entre autres, des mégaphones, des bottes ainsi que des manuels de formation ont été remis aux directeurs départementaux et aux chefs de CAS présents.

Pour rappel, ce projet mis en œuvre depuis 2014 avec l'appui de la Banque mondiale a ciblé dans sa phase pilote 5 000 ménages et 1 000 personnes âgées dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire et de la Cuvette. Le projet de transferts monétaires « Lisungi » a bénéficié d'un financement additionnel de l'AFD pour la couverture d'environ 3 000 ménages dans de nouvelles zones d'extension notamment Madibou, Djiri et Mfilou à Brazzaville ; Loandjili à Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La Banque mondiale prévoit une croissance de 2,9% en 2017

Les prévisions de la Banque mondiale projettent un taux de croissance de 2,9% en 2017 pour les pays de la région d'Afrique subsaharienne. Selon un rapport de l'institution onusienne, cette région africaine, riche en matières premières, continue à subir le poids de la chute des prix des produits de base sur le marché international.

La Banque mondiale renseigne que cette année, l'Afrique du Sud et les exportateurs de pétrole connaîtront une faible croissance. La croissance restera forte dans les pays d'Afrique subsaharienne, dont les économies ne sont pas étroitement liées aux ressources naturelles.

« En Afrique du Sud, les prévisions donnent une croissance

en légère hausse, à 1,1 %, cette année. Le Nigéria devrait sortir de la récession et rebondir pour croître au rythme de 1 %. En Angola, la croissance devrait être de 1,2 % », précise la Banque mondiale.

D'après le Fonds monétaire international (FMI), l'Afrique du Sud a supplanté le Nigéria en 2016 à la place stratégique de la première économie du

continent africain. La chute des cours de l'or noir et les nombreuses attaques de la secte islamique Boko Haram seraient parmi les causes de la dégringolade de l'économie nigériane.

Deuxième pays producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, l'Angola fait les frais de la récession économique consécutive à la chute du prix du pétrole. C'est également le cas pour la Guinée Equatoriale et la République du Congo, respectivement troisième et quatrième producteurs d'or

noir de la région.

Avec des économies extraverties, ces pays n'ont pas pu résister au choc pétrolier, malgré de nombreuses ressources engrangées pendant la phase de l'embellie pétrolière. Alors qu'ils auraient pu diversifier leurs économies bien avant l'avènement de la crise.

Dans l'ensemble, le choc pétrolier a occasionné une baisse des budgets, une détérioration des équilibres macroéconomiques et un recours massif à l'endettement dans les pays pétroliers de la région

d'Afrique subsaharienne.

Cette crise offre en principe l'opportunité à ces pays de diversifier leurs économies de sorte qu'elles ne soient plus dépendantes des ressources pétrolières, en dynamisant les activités des secteurs aussi porteurs tels la forêt et l'agriculture. Une série de réformes économiques et financières devrait aussi permettre aux pays pétroliers de cette région d'épargner leurs économies contre les soubresauts du marché pétrolier.

Christian Brice Elion

MALI

« Kidal est sous contrôle du gouvernement malien », d'après François Hollande

Lors de la clôture du 27^e sommet Afrique-France qui vient de se tenir à Bamako au Mali, le président français François Hollande a indiqué que Kidal était sous contrôle malien avec le déploiement des patrouilles mixtes (armée malienne, groupes armés du nord, les forces françaises Barkhane) et la mise en place des autorités intérimaires.

François Hollande répondait à une question sur la durée des forces Barkhane au Mali. Il a expliqué que Barkhane est au Mali dans le cadre de la lutte contre les jihadistes, précisant que tant que ce pays d'Afrique de l'Ouest et d'autres pays africains (Niger, Tchad) le voudront, ces forces y resteront. « Nous sommes en face des djihadistes, des terroristes prêts à déstabiliser toute la zone sahélienne », a déclaré le chef d'Etat français.

S'agissant de l'immigration, il a estimé que « nous devons travailler pour éviter aux jeunes de tenter l'immigration clandestine ». Ajoutant : « il faut entreprendre des actions pour développer l'Afrique, sa croissance, son éducation, lutter contre le réchauffement climatique ». Soutenant que la France, pays qui respecte les droits humains, applique les lois mais ne maltraite pas les émigrés maliens. « Avec la tenue de ce sommet, on peut dire que le Mali sort de la crise », a-t-il conclu lors de ces assises.

N.Nd.

USA

500 millions de dollars pour le Fonds vert, dernier geste du président Obama pour le climat

La Maison Blanche vient d'annoncer le versement de 500 millions \$ US supplémentaires au Fonds vert pour le climat. Un montant qui porte à 1 milliard \$ le financement débloqué par les Etats-Unis, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Le pays avait, en effet, fourni un demi-milliard \$ US, en mars dernier.

Lors de la COP 21 qui s'était tenue à Paris en 2015, les Etats s'étaient engagés à mobiliser, d'ici à 2020, 100 milliards \$ US pour aider les pays les moins avancés dans leurs mécanismes d'adaptation. Le pays de Barack Obama s'était alors engagé à y contribuer à hauteur de 3 milliards \$.

Cette annonce intervient à la veille de la fin du mandat de Barack Obama qui sera remplacé, dès le 20 janvier, par Donald Trump, un climato-sceptique confirmé qui pourrait remettre en cause l'engagement du pays en faveur du climat.

Une perspective fortement décriée par l'ensemble de la population, dont 56% sont opposés au retrait de l'Accord de Paris qui plane avec la nouvelle investiture, selon un sondage publié par le Washington Post.

En outre, une étude publiée par Reuters a révélé que 60% des Américains sont contre un affaiblissement de l'Agence de protection de l'environnement. Le président élu envisage, en effet, de nommer à la tête de l'Agence, Scott Pruitt qui s'est illustré, par le passé, par des actions en justice visant à contester la légitimité des décisions de l'organisation.

Agence Ecofin

SANTÉ

L'OMS appelle au renforcement des systèmes nationaux de sécurité alimentaire

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle les pays africains à renforcer leurs systèmes nationaux de sécurité alimentaire en vue d'améliorer la santé de leurs citoyens.

Lors d'une conférence régionale sur la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Nairobi au Kenya, au moment où plusieurs pays de la région se trouvent à différents niveaux de renforcement de leur système de sécurité alimentaire, le représentant de l'OMS au Kenya, Rudy Eggers a indiqué qu'il reste beaucoup à faire. « Le développement des réglementations et des normes est un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition », a-t-il expliqué.

sur le marché alimentaire mondial d'aujourd'hui est par conséquent un défi important ».

Avant de conclure : « le renforcement des systèmes de sécurité alimentaire devrait être soutenu par le renforcement des capacités et l'éducation afin de contribuer à un cadre complet pour résoudre les problèmes de santé publique et faciliter le commerce de produits alimentaires sains et sûrs ».

« Protéger la santé humaine sur le marché alimentaire mondial d'aujourd'hui est un défi important »

L'événement qui a duré 5 jours a réuni les représentants d'une quarantaine de pays africains pour étudier les moyens de renforcer la sécurité alimentaire dans la région. Publiée en 2015, une étude de l'OMS indique que plus de 91 millions de personnes sont tombées malades et 137.000 autres sont mortes en 2015 de maladies liées à la malnutrition dans la région africaine. Pour Rudy Eggers, le renforcement des systèmes nationaux de sécurité alimentaire est une inquiétude pour la région ainsi qu'une priorité pour l'OMS. Ajoutant : « protéger la santé humaine

Ainsi, la santé reste un des enjeux majeurs du développement de l'Afrique, qu'il s'agisse d'améliorer l'état de santé actuel des Africains ou de permettre l'éclosion d'une force de travail en bonne santé, capable de contribuer à la croissance du continent. Or la santé constitue encore l'un des défis relativement négligé dans les politiques de développement en Afrique. Alors qu'elle doit être davantage un enjeu stratégique de développement. Il est urgent d'examiner l'organisation des systèmes de santé en Afrique, de mettre en évidence ses défaillances et de proposer des

pistes de solutions pour améliorer son organisation. Cependant, les systèmes de santé africains présentent une originalité, qui devrait renforcer la qualité de l'offre de soins médicaux à des couches de la population.

Il s'agit d'accorder à la médecine traditionnelle une place au sein du système, en marge de la médecine moderne. Malgré une qualité de l'organisation qui laisse présager une bonne prise en charge des malades, les pôles ne sont pas très fonctionnels. Cette situation en partie est due par le manque de professionnels et/ou des moyens pour gérer de façon optimale les ressources mises à disposition. Du fait du manque d'investissements considérables dans le domaine de la santé, les institutions sanitaires en Afrique restent généralement pourvues d'équipements vétustes.

Selon l'OMS, l'Afrique disposerait de 1 médecin pour 5 000 habitants (alors que la moyenne mondiale est de 14) et d'un pharmacien pour 10 000 habitants (alors que la moyenne mondiale est de 4). En plus les inégalités dans l'accès aux services de santé et les disparités dans leur qualité se répercutent sur la santé des groupes défavorisés. A cela s'ajoutent parfois des pratiques non conformes aux normes officielles, des goulots d'étranglement des organismes de santé et des lacunes dans la mise en œuvre des politiques de santé sur le terrain.

Noël Ndong



**CLUB AFRIQUE
DÉVELOPPEMENT**

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

CONFERENCE DE LANCEMENT DU CLUB AFRIQUE DEVELOPPEMENT
SOUS LE **THEME** « AFRIQUE DEVELOPPEMENT : QUELS LEVIERS
DE CROISSANCE POUR LA PME »

20 JANVIER 2017, HOTEL ATLANTIC PALACE POINTE-NOIRE
(SUR INVITATION)



TOURISME

Arlette Soudan Nonault visite quelques sites dans la Cuvette

Le séjour de travail de la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, dans le département de la Cuvette, s'est achevé par la visite des sites touristiques de la sous-préfecture de Boundji.

La ministre Arlette Soudan-Nonault, qui a opté pour les visites de proximité, a visité les sites touristiques et des loisirs des localités d'Owando, Oyo et Boundji dans le département de la Cuvette. Un département tout particulier par rapport aux autres, du fait qu'il a donné à la République, trois chefs d'État, à savoir Marien Ngouabi et Jacques Joachim Yombi Opango (Owando), puis Denis Sassou N'Guesso (Oyo).

A Owando, la ministre du Tourisme et des loisirs a visité trois sites, que sont : la Cathédrale Saint Firmin ; l'école des trois présidents ; et l'Arbre mystique (Kindo Odzoko), un arbre mobile situé au cœur de la rivière Kouyou.

La cathédrale Saint Firmin regorge 7 prêtres. A l'issue de la visite, l'abbé Paul Dongagba, s'est prêté à la presse. « Notre maison est ouverte à tout le monde. Même si nous venons



de mettre des grilles, cela ne veut pas dire qu'on a fermé à double tours. Nous recevons les visiteurs, bavardons avec eux. Quant aux attractions que nous pouvons offrir aux visiteurs, elles ne sont pas encore nombreuses. Nous avons simplement des concerts, des scénettes avec des enfants, des pèlerinages de village en village ».

Quant à l'école des trois pré-

sidents, il s'agit d'un tourisme mémoriel. Cette école s'appelle ainsi, parce qu'elle a reçu en son sein ; les élèves Marien Ngouabi, Jacques Joachim Opango et Denis Sassou N'Guesso, devenus plus tard, chefs d'État congolais.

Arlette Soudan Nonault a écrit dans le livre d'or : « c'est toute une émotion, après lecture des mots codés dans ce livre d'or par le chef d'État, Denis

Arlette Soudan-Nonault devant la tombe de Marcel Okoyo Sassou N'Guesso. Accueil chaleureux et riche en couleurs, par les élèves et enseignants qui lui ont baigné dans l'histoire, celle qui oblige à avoir recours à l'histoire du tourisme et de mémoire qui donne un sens à son nom : l'Ecole des trois présidents ».

Après elle s'est rendue sur le pont Kouyou pour visiter l'arbre mystique (Kindo Odzoko), un arbre mobile situé au cœur de

la rivière Kouyou.

A Oyo, deuxième étape cuvetienne, Arlette Soudan-Nonault a visité les sites touristiques suivants : cimetière catholique de Tchambitso ; port d'Oyo ; Ranch d'Opokagnia ; hôtel Alima place.

A Boundji, dernière étape de sa visite de travail, la ministre a exploré quelques repères touristiques de cette communauté urbaine située au bord du majestueux fleuve Alima, qui a été témoin des pérégrinations de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Pérégrinations qui font partie intégrante de l'histoire et aussi du tourisme de mémoire congolais.

La ministre du tourisme et des loisirs a visité l'Église de Saint-Benoît de Boundji (postulat franciscain), la case et la sépulture du vice-président congolais de la période coloniale (1959), Jacques Opangault. Né en 1907 et décédé en 1978, la vie de Jacques Opangault fut toute une simplicité. Il lutta pour la justice et pour les droits des faibles.

Les Dépêches de Brazzaville

CORE MINING LIMITED

(«the Company»)
Insolvency Act, 2003

Notice is hereby given that on 16 January 2017, the Company was placed into Liquidation by Order of the Eastern Caribbean Supreme Court, and that Russell Crumpler of KPMG (BVI) Limited, PO Box 4467, 3rd Floor, Banco Popular Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and Alexander Lawson of KPMG, Cricket Square, Century Yard, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands be appointed as Joint Liquidators of the Company.

Notice is further hereby given that in accordance with s 179 of the Insolvency Act 2003, that a meeting of the creditors of the Company will be held on 30 January 2017 at the offices of KPMG (BVI) Limited, 3rd Floor, Banco Popular Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands at 10:00am for the purpose of holding the Company's first creditors meeting. Creditors attending the meeting should notify the Liquidators of their intention to do so by 12:00 noon on 27 January 2017.

(Sgd.) Russell Crumpler Alexander Lawson
Joint Liquidators

Dated: 17 January 2017

Date of Liquidation: 16 January 2017

The address of the liquidator is: PO Box 4467
Road Town
British Virgin Islands

Contact for enquiries: Name: Elaine Hanrahan

Telephone: +1 284 852 4811

Facsimile: +1 284 494 9009

Address for service:

PO Box 4467

Road Town

British Virgin Islands

Telephone: +1 284 852 4811

Facsimile: +1 284 494 9009



COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prie toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard ce jeudi 19 janvier 2017, 18 heures délai de rigueur.

Nous rappelons que le stationnement est limité à la journée.

A compter du 20 janvier 2017, tous les véhicules stationnés plus de 24 heures seront systématiquement déplacés par les autorités de police et placés à la fourrière sous leur entière responsabilité.



Dernières inscriptions en Masters avant démarrage des cours le 06 février – Diplômes européens.

ESCIC, une école de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire et de la Chambre de Commerce de Paris délocalise :

Master MBA - Master en QHSE – Master en Contrôle de Gestion – Master en Management des Entreprises et 3^{ème} année du Bachelor en gestion des entreprises en cours du soir.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe – Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

REMERCIEMENTS

Le Directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo remercie le personnel, les parents, amis et connaissances pour leur mobilisation, soutien multiforme dont ils ont fait preuve lors du décès de Monsieur Ibara Edouard Flory, cadre en poste aux services centraux à Yaoundé. Qu'ils trouvent ici leur profonde reconnaissance.



NECROLOGIE

Les famille Lenguezial et Koubemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Nzoumba Béatrice Pauline, survenu le 18 janvier 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°22, rue Loango à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ Africa eutelsat TV+

Situé à l'immeuble **EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)**

REPUBLIQUE DU CONGO - BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

LITTÉRATURE

Ninelle N'siloulou publie « infortunat »

« Infortunat » est un recueil de nouvelles qui compte 134 pages. L'auteur y parle essentiellement de l'amour au sens large du terme.

« L'infortunat » est un coup de cœur pour exprimer la souffrance que peuvent ressentir les personnes à certains moments de leur vie. C'est un condensé d'histoire d'amour. Il est subdivisé en 19 nouvelles « sentimentales », parmi lesquelles : les yeux du cœur ; joyeux anniversaire Oupta ; la fille de l'autre rive ; princesse banana ; l'amour au bout des ailes ; etc. Dans le troisième chapitre, intitulé « la fille de l'autre rive », l'auteur retrace le récit d'une jeune fille « Edna », née d'une mère cultivatrice et d'un père pêcheur partie en RDC poursuivre ses études sans penser à Jean Jacques, son premier amour. Elle l'avait oublié et tourné la page.

Après son baccalauréat S, Edna est recrutée dans la société où elle a passé son stage. Elle est nommée responsable de communication dans cette boîte. Au fil des années, elle réussit à acquérir l'estime de ses collaborateurs et de ses supérieurs. Pourtant rien ne la prédestinait à une telle ascension. En séjour au village de son père, Edna ne se souvient plus de son premier amour. C'est quoi votre prénom ? demande-t-elle, Jean Jacques. Moi c'est Edna. Cette belle cabane est à vous ? elle appartient à une vieille amie, c'est la seule femme que je n'ai jamais aimée. Elle a de la chance. Je ne sais pas... elle est partie parce qu'elle n'avait pas d'avenir ici. Elle n'avait rien à faire avec moi un pauvre fils de pêcheur. Ce n'est pas parce qu'on est enfant de pêcheur que l'on a rien à offrir ! mon père aussi était pêcheur. Si tu le dis. A un jour de son retour en RDC, Jean Jacques l'envoie une lettre afin qu'elle se souvienne de lui. « Lorsque tu liras cette lettre, je serai très loin, je serai parti. Je m'en vais parce que je ne veux pas te voir t'en aller et devoir rester des heures, des semaines, des mois puis des années à espérer que tu ne reviennes. Je t'aime comme je t'aimais lorsque nous étions enfants et c'est au nom de cet amour que je m'en vais (...) »

Après avoir lu la lettre, Edna le chercha toute la journée et toute la nuit ; personne ne semble avoir eu des nouvelles de lui. Elle retourne en RDC sans l'avoir vu. Jean Jacques l'avait suivi sans pourtant qu'elle ne se rende compte. Edna était surprise de voir son amoureux sonner à sa porte « Plus jamais je ne te laisserai partir en m'abandonnant », dit l'amant.

Après Brume, son recueil de nouvelles, puis Mitâ, un cœur nommé méandre, Ninelle N'siloulou a écrit infortunat, son troisième recueil de nouvelles, publié aux éditions Edilivre. Actuellement, l'auteure planche sur son prochain roman, intitulé « Women Soul ».

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Actualité de la CAN 2017

Kabananga offre un court mais précieux succès aux Léopards de RDC (groupe C)

A la 55^e minute, Junior Kabananga a marqué l'unique but du match face au Maroc. Et permet à la RDC de prendre, seule, la tête du groupe après le match nul entre la



Junior Kabananga célèbre son but victorieux, poursuivi par son coéquipier Merville Bokadi (AFP)

Côte d'Ivoire et le Togo (0-0). Malmené par de valeureux Eperviers du Togo, le champion en titre ivoirien a manqué son entrée dans la compétition.

RDC-Maroc : 1-0 (0-0) à Oyem
Arbitre : H. Nampindrazza (Madagascar)

But : Kabananga (55^e) pour la RDC

Avertissements : N'Sakala (48), Mutambala (74^e et 81^e) pour la RDC, Da Costa (68^e) pour le Maroc

Exclusion : Mutambala (81^e) pour la RDC

RDC : Matampi - Mpeko, Tisserand, Zakuani (cap), N'Sakala (Mutambala 65^e) - Mbemba, Bokadi, Mulumba - Kabananga (Maghoma 72^e), Bakambu (Mbokani 77^e), Mubele
Entraîneur : Florent Ibengé (RDC)

Maroc : Munir - Dirar, Benatia (cap), Da Costa, Mendyl - Carcela (El-Arabi 78^e), Boussoufa, El Ahmadi, Saiss (Fajr 73^e), El Kaddour (En-Nesyri 61^e) - Bouhaddouz
Entraîneur : Hervé Renard (France)

Côte d'Ivoire-Togo : 0-0 (0-0)

Arbitre : E. Otogo-Castane (Gabon)

Côte d'Ivoire : Gbohouno - Aurier, Bailly, Kanon, Traoré - Kessie, Serey Die (cap), Seri (Doukouré 66^e) - Zaha (Bony 70^e), Kodjia (Gradel 82^e), Kalou
Entraîneur : Michel Dussuyer (France)

Togo : Agassa - Gakpé, Romao, Ouro-Akoriko, Djene - Dossevi (Agbégnian 87^e), Atakora, F. Ayité, Bebou - Adebayor (cap) (Boukari 89^e), Kodjo Fodoh (Akakpo 82^e)
Entraîneur : Claude Le Roy (France)

L'Égypte fête son retour par un nul et un record

Nation la plus titrée du continent, l'Égypte a concédé le nul face au Mali (0-0) pour son retour dans la Coupe d'Afrique des nations après

sept ans d'absence mais a ajouté un nouveau record à son palmarès, mardi à Port-Gentil. Sur une pelouse délabrée, les Pharaons ont trouvé le moyen d'ajouter un chapitre à leur riche histoire : le légendaire gardien Essam El-Hadary est devenu, à 44

ans et deux jours, le joueur le plus âgé à disputer la phase finale de la CAN.

Le quadruple vainqueur du trophée (1998, 2006, 2008, 2010), entré en cours de jeu après la blessure du titulaire (25^e), a réussi une sortie décisive dans les pieds de Moussa Marega en fin de rencontre pour sécuriser le nul (85^e). En partageant les points, Égypte et Mali n'ont pas hypothéqué leur avenir, mais n'auront pas le droit à l'erreur lors de la prochaine journée samedi. Les Pharaons joueront l'Ouganda quand les Aigles d'Alain Giresse défieront le Ghana, premier après sa victoire plus tôt dans la journée (1-0).



Les Maliens avaient pourtant le mieux débuté, avec enthousiasme et plus de dureté dans les duels. A peine atteints par une première alerte sur une frappe de Mohamed Salah (5^e), ils ont progressivement posé leurs griffes sur le match en passant par les ailes et en dominant les airs.

Un centre fuyant de Marega a d'abord contraint Ahmed El-Shehawy à un superbe arrêt réflexe (13^e), avant que la tête de Molla Wagué sur un corner ne passe légèrement au-dessus (29^e).

L'Égypte a fait parler sa technique, supérieure, pour se donner des chances de gagner. Mais Oumar Sissoko a spectaculairement détourné la plus chaude occasion des Égyptiens, une tête à bout portant de Marwan Mohsen (54^e). Dans la chaleur de Port-Gentil, les Maliens ont mieux terminé. Mais aucun de leurs nombreux centres n'a trompé la vigilance des Égyptiens. Pour son record, El-Hadary s'offre ainsi une « clean sheet » pour prouver qu'il en a encore sous les gants.

Le Ghana réussit l'essentiel face à l'Ouganda

Le Ghana vice-champion d'Afrique en titre a commencé sa CAN-2017 par une victoire contre l'Ouganda (1-0), fût-elle étriquée et obtenue sur un simple penalty d'André Ayew, mardi à Port-Gentil.

Il était censé y avoir un gouffre entre, d'un côté, le Ghana quadruple vainqueur de l'épreuve (1963, 1965, 1978, 1982) et qui est allé au moins jusqu'en demi-finale des cinq dernières éditions ; et de l'autre, un Ouganda qui retrouvait la compétition après 39 ans d'absence.

Contrairement aux matches précédents de cette CAN gabonaise où les outsiders font jeu égal avec les favoris, la partie port-gentilaise a bien respecté la hiérarchie, mais pas de manière extrême. Car le Ghana a offert deux visages : conquérant dans la première demi-heure, jusqu'à trouver l'ouverture du score sur un penalty de l'ainé des frères Ayew (32^e), puis moins dominateur, voire parfois

proposé un net regain dans le jeu, poussant leurs adversaires dans leurs retranchements tout en s'y montrant singulièrement brouillons.

La faute aussi à la solide défense du Ghana, une vertu traditionnelle de l'équipe d'Avram Grant, qui a su surmonter le coup du sort vécu par Baba Rahman, sorti sur blessure avant la pause (38^e). Le capitaine Gyan a été décisif en obtenant le penalty, mais peu convaincant dans le jeu, et remplacé à 20 minutes du terme. André Ayew en revanche a bien lancé sa CAN.

Les réactions après RDC-Maroc (groupe C)

Hervé Renard (sélectionneur du Maroc) :

« Je pense qu'on est bien entré dans ce match, avec une première mi-temps aboutie. On a posé beaucoup de problèmes à la RDC, une équipe très difficile à manoeuvrer. On a eu des opportunités dans le match, mais on n'a pas été efficace dans la zone de vérité. On concède un but sur l'une des seules occasions de la RDC. C'est le football, il faut être efficace. Dans une compétition comme la CAN, il ne faut surtout pas de se décourager, il y aura beaucoup de rebondissements, c'est à nous de nous mettre dans de bonnes conditions face à la Côte d'Ivoire pour le troisième match ».

Florent Ibengé (sélectionneur de la RD Congo) :

« L'adversaire était positionné

en souffrance.

Les Black Stars ont démarré avec de nombreuses situations chaudes, sous l'impulsion notamment d'un Christian Atsu intenable ; des situations à défaut d'occasions nettes car ils péchaient dans le dernier geste, à l'image de cette tête non cadrée d'Asamoah Gyan (21^e) ou la frappe d'André Ayew de l'extérieur du gauche pas assez appuyée, et captée par le gardien (29^e).

Après le but, les Ougandais ont

avec un surnombre au milieu de terrain. On a décidé de jouer avec des joueurs un peu plus haut. Ce qu'il fallait faire, c'était d'être patient. On savait qu'en sortant ça pouvait payer si on restait très costaud derrière. (Contre la Côte d'Ivoire) Tous les matches sont compliqués. Il ne faut pas vous fier au nul (0-0) de la Côte d'Ivoire, cela reste l'équipe capable de faire nul contre la France. Tout sera difficile. »

Camille Delourme et Afp

CONDAMNATION DE FRANCK DIONGO

L'Asadho et la FBCP dénoncent l'instrumentalisation de la CSJ

Ces ONG, qui exhortent à la libération de ce député, attendent également des actions qui iront dans le sens de punir le coupable dans ce cas et amener la justice à faire son travail dans le respect des lois du pays et les textes internationaux auxquels la République a consenti.

Dans un communiqué conjoint signé le 18 janvier par l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) et la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), ces deux organisations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé l'instrumentalisation de la Cour suprême de justice (CSJ) faisant office de la Cour de cassation (CC), qui a donné lieu à la condamnation injuste du député national Franck Diongo Shamba.

Ces deux organisations ont, en effet, noté qu'en date du 28 décembre 2016, la CSJ a condamné un des leaders de l'opposition politique, le député national Franck Diongo Shamba, à cinq ans de servitude pénale principale, « en violation des normes nationales et internationales relatives à un procès équitable et juste ». Il lui a été reproché d'avoir séquestré trois éléments de la Garde républicaine (GR) dans sa résidence.

Arraché de force de l'hôpital

Asadho et FBCP ont rappelé qu'en date du 19 décembre 2016, le député Franck Diongo Shamba avait été arrêté arbitrairement, torturé et enlevé de sa résidence située au quartier des anciens Combattants/Cuba dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, avec plus d'une cinquantaine des membres de son parti et sympathisants par les éléments de la GR, sur ordre du Général Ilunga. À en croire ces deux organisations, le député sera conduit successivement, ca-



Franck Diongo

goulé, en violation des immunités parlementaires prévues par la Constitution, au camp Tshatshi, à la Demiap, au Parquet général de la République et au casier judiciaire. « Les membres de son parti ont été sérieusement torturés au point qu'il y en a parmi eux ceux qui ont des bras cassés et paralysés, des mains brûlées à l'aide de l'acide sulfurique, alors que d'autres ont des traces de fils de fer qui ont été utilisés pour les ligoter ou ont de plaies sur les bras, dents et mâchoires cassés, sans accès à des soins médicaux adéquats », ont relevé ces deux organisations.

Les deux ONG ont, par ailleurs, noté qu'en date du 20 décembre 2016, Franck Diongo

serait arraché de force de la salle des urgences de l'hôpital Ngaliema par la police, malgré son état de santé précaire et l'interdiction formelle de ses médecins, pour aller comparaître devant la CSJ qui, contre toute attente, va le condamner, assis sur une chaise roulante et sous perfusion de 10h00 à 23h50, à la peine de cinq ans de servitude pénale principale. Cela, selon ces organisations, en violant de plusieurs normes nationales et internationale relatives aux droits de l'Homme dont le droit international humanitaire, qui dispose qu'on ne peut pas priver un être humain de son droit aux aliments et aux soins appropriés. L'Asadho et la FBCP, qui ont soulevé l'incompétence de la CSJ siégeant comme juridiction de cassation (Elle n'a pas de compétences transitoires, selon ces ONG) ainsi que le refus de recevoir l'appel du condamné au mépris des articles 21 de la Constitution et 100 du Code de procédure pénale, ont également dénoncé la violation de la Constitution en ses articles 17 alinéa 2, 19, § 3, 41, 61 et 149 alinéa 5 ; de la loi n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire. « Le siège était irrégulièrement composé en ce que les juges ne disposaient pas des ordonnances de leur nomination », ont relevé ces ONG.

Devant cette situation, ces deux organisations ont sollicité du président de la République de faire libérer le Député Franck Diongo Shamba et les membres de son parti, car condamné et ou poursuivi en violation de tous les principes constitutionnels garantissant un procès juste et équitable, de veiller à ce que les magistrats ne soient pas instrumentalisés pour régler des comptes aux adversaires politiques et de fermer tous les cachots clandestins (Camps Tshatshi, Lufungula, Kokolo, Demiap, Casier judiciaire, ANR...). Ces deux ONG ont, par ailleurs, exhorté l'auditeur général des Fardc à engager des poursuites contre le général Ilunga et les autres éléments de la GR impliqués dans les actes d'arrestation et détention illégales, de violation du domicile, tortures, coups et blessures, vol des effets personnels, destruction méchante, contre Franck Diongo Shamba et les membres de son parti.

Ces ONG attendent de la Cénco d'inscrire sur la liste des personnalités emblématiques devant bénéficier des mesures de décrispation le député Franck Diongo et les membres de son parti. Alors qu'à la communauté internationale, Asadho et FBCP sollicitent de veiller à ce que le pouvoir en place puisse mettre fin à tout acte de nature à porter atteinte aux droits des opposants et des acteurs de la société civile et d'accentuer la pression sur le gouvernement de Kinshasa pour que le député national Franck Diongo Shamba et les membres de son parti puissent être libérés. Au secrétaire général de l'Union interparlementaire, les deux organisations ont recommandé de conduire une enquête en RDC sur le cas du député Franck Diongo et exiger sa libération.

Lucien Dianzenza

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le processus prend du retard

Le non-respect du chronogramme contenu dans ce compromis politique quant à sa mise en application dans le délai impose ipso facto un réajustement de certains points en rapport notamment avec les mesures de décrispation.

Aucune perspective de déblocage de la situation au Centre interdiocésain où les parties prenantes ont repris les discussions autour des arrangements particuliers relatifs à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre sans parvenir à un consensus. Deux volets majeurs posent problème : le partage effectif du pouvoir et le chronogramme de mise en application de l'accord. Opposition et majorité ont difficile à accorder leurs violons sur ces questions, chaque camp refusant de mettre un peu d'eau dans son vin pour faire avancer le processus. Entre-temps, l'accord a déjà pris du retard dans sa mise en œuvre. Les délais fixés par les participants quant à l'application effective de l'accord ont à ce jour expiré sans que rien ne soit fait.

Des mesures qui devraient, par exemple, entrer en exécution dès la signature de l'accord ou encore dans les quinze jours qui suivaient tardent toujours à se matérialiser.

De sorte qu'aujourd'hui, d'aucuns s'inquiètent déjà quant à la suite du processus étant entendu que certains préliminaires n'ont pas été satisfaits à l'instar de la remise en liberté de quelques opposants dans le cadre des mesures de décrispation politique. C'est notamment le cas de Moni Della qui continue à être gardé en prison bien que sa libération ait été entérinée par les participants. Il en est de même de certaines personnalités en exil à l'instar de Mbusa Nyamwisi dont l'arrêt des poursuites avait même été décidé en commission sans que cela ne soit suivi d'effet. À ce jour, force est de constater que seul Roger Lumbala, leader du RCD/N, est rentré d'exil pendant que les autres continuent d'attendre d'être notifiés officiellement. À l'absence d'un calendrier précis sur la libération et le retour des exilés, les plus sceptiques ont tendance à tout ramener à l'effet d'annonce.

Depuis la signature de l'accord à ce jour, sa mise en application traîne le pas. Sur plusieurs centaines des cas de libération avancés, seulement quelques-uns dont celle de l'activiste des droits humains Christopher Ngoy et autres ont été effectifs. Sur le plan médiatique, les participants avaient, entre autres,

appuyé sur la nécessité de rétablir les médias fermés dans leurs droits et dans les quinze jours après la signature de l'accord. Là encore, on tourne en rond et aucun média n'a repris service à l'instar de CCTV. Entre-temps, les institutions d'appui pour lesquelles l'opposition signataire de l'accord du 31 décembre a exigé la recomposition après expiration du mandat de leurs membres continuent à fonctionner comme si de rien n'était.

Les animateurs des dites institutions continuent de travailler alors qu'ils sont censés rendre le tablier. « Les lettres ont bien été reçues, mais la démission est volontaire », rétorquent les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication et de la Cénicampés à leurs postes. Une chose est vraie, c'est que l'accord du 31 décembre peine à être appliquée simplement parce que la sincérité et la volonté à faire avancer le processus n'est forcément pas l'apanage des parties prenantes. Face au non-respect du chronogramme contenu dans l'accord quant à sa mise en application dans le délai, il y a forcément lieu de réajuster certains points, confirment certaines sources proches de la Cénco.

Alain Diasso

COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La BAD inquiète de la baisse des engagements des pays donateurs

Pour la période 2017-2019, la Banque africaine de développement (BAD) a noté un engagement faible de l'ordre de 7,06 milliards de dollars américains contre 7,03 milliards pour la période 2014-2016 et 8,9 milliards pour 2011-2013.

L'on est bien loin des 11 milliards d'intentions d'engagements des réunions de 2016. La 14e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD), l'instrument qui assure l'accès aux financements à 38 pays africains, a abouti à des résultats plutôt précaires.

Signe interpellateur : la 14e reconstitution du FAD n'a pas connu la même effervescence que les éditions passées. Par ailleurs, le désintérêt suscite plusieurs interrogations. Pour les plus critiques, les pays donateurs sont en train de se détourner de l'Afrique. Et les abstentions lors de la prise des décisions ne viennent que confirmer cette tendance. Montées à 11 milliards de dollars américains entre mars et juin 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire), les intentions d'engagements sont descendues à 9,6 milliards lors de la rencontre de Luxembourg, avant de baisser davantage au grand dam de la haute direction de la BAD. À titre de comparaison, la Banque mondiale arrive à mobiliser jusqu'à 57 milliards de dollars américains d'allocations des ressources concessionnelles. Malgré tout, la BAD devrait arriver à se retrouver dans la mise en œuvre des différents axes du plan Akinwini Adesina. En effet, l'argent va servir, entre autres, à financer des projets énergétiques, agricoles, industriels et d'intégration économique dans la région.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW

Cynthia Mukendy : « Il y a un réel désir des jeunes afropéens d'investir dans leurs pays d'origine »

Cynthia Mukendy, 28 ans, belge d'origine congolaise, est la conceptrice de la plate-forme « African Gist ». Objectif : promouvoir les cultures africaines ainsi que les opportunités qu'offre le continent. Détentrice d'un Master en communication et nouveaux médias, Cynthia Mukendy travaille actuellement au Nigéria au sein d'une agence de communication.



Cynthia Mukendy (de face)

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui a motivé la création de la plate-forme « African Gist » ? Quels sont les objectifs ? Depuis quand existe-t-elle ?

Cynthia Mukendy : L'objectif d'African Gist est de promouvoir les cultures africaines ainsi que les opportunités qu'offre le continent à travers deux aspects : la préparation au séjour des jeunes désireux de s'y rendre pour des raisons personnelles ou professionnelles. En effet, la plate-forme propose des articles pratiques permettant d'accompagner nos lecteurs dans les différentes étapes de préparation au voyage (comment choisir une destination, calculer son budget, trouver du travail en Afrique, etc.) ; la découverte culturelle au travers des témoignages de nos voyageurs qui partagent leurs expériences de découverte culturelle tant à l'intérieur du continent qu'en dehors. African Gist est née de deux observations faites à la suite de plusieurs voyages en Afrique. La première est qu'à chacun de mes voyages, je rencontrais des jeunes africains qui, comme moi,

aimaient voyager. Ceux-ci avaient voyagé à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique et avaient tous eu des expériences d'échanges culturels qui, selon moi, valaient la peine d'être partagées. Malheureusement, peu d'entre eux avaient un espace sur lequel ils pouvaient raconter ces expériences. La seconde constatation a été faite au cours de ma première année passée en Afrique de l'Ouest. J'ai constaté qu'en tant qu'étranger, nous sommes souvent mal préparés aux réalités culturelles du terrain. Il est facile de trouver une myriade de sites Internet regroupant les adresses de bons restaurants, hôtels, le taux de change et lieux touristiques à visiter mais peu pour expliquer comment se comporter, les us et coutumes, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut surtout pas faire pour ne pas vexer notre interlocuteur.

En effet, ce qui dans un pays est considéré comme une marque de respect, ne l'est peut-être pas dans un autre pays. Le fait de ne

rien donner de la main gauche par exemple n'est pas un acte si évident pour nous occidentaux. J'ai moi-même vexé plus d'une personne en rendant la monnaie de la main gauche tout en ignorant la signification de ce geste dans le pays où je me trouvais, entraînant des réactions parfois négatives. En 2016, African Gist est donc née du fait, qu'à mes yeux, il fallait qu'existe une plate-forme donnant, d'une part, de réels tuyaux sur comment se préparer et s'adapter à l'environnement culturel des différents pays d'Afrique et, d'autre part, mettre en lumière les témoignages des voyageurs africains qui ont eux aussi dû s'adapter à la réalité culturelle des pays visités. Le nom « African Gist » m'a été inspiré pendant mon séjour à Lagos. Le mot « gist » est très utilisé par les jeunes de Lagos et peut être compris comme « un résumé ». African Gist se veut une plate-forme donnant un résumé de ce qu'on a concrètement besoin de

savoir avant de partir.

LDB : Vous avez récemment organisé la première édition de la conférence sur le thème « Afropéens et retour en Afrique ». Que peut-on retenir de cette conférence sur l'expérience des jeunes afropéens qui décident d'aller travailler en Afrique ?

CM : Le but de cette conférence était de donner une clé aux jeunes désireux de vivre, travailler ou entreprendre en Afrique. Les intervenants étaient ce qu'on appelle des Afropéens (jeunes d'origine africaines nés en Europe) qui pour une raison ou une autre ont décidé d'aller vivre en Afrique. À la suite de cet événement, j'ai réalisé qu'il y'a un réel désir de la part des jeunes afropéens d'investir dans leurs pays d'origine mais que peu savent comment s'y prendre. Il y'a aussi une appréhension quant à l'accueil qui leur serait réservé une fois de retour au pays. En effet, les Afropéens sont le résultat d'une histoire africaine marquée par l'immigration de ses peuples, le retour au pays des jeunes issus de la deuxième génération d'immigré est parfois appréhendé par ceux-ci. De par leurs témoignages, nos intervenants ont dissipé grand nombre de craintes et mis en lumière d'autres réalités bonnes à savoir si on veut entreprendre en Afrique.

LDB : Parlez-nous de votre expérience personnelle ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'être Afropéen(ne) et de travailler sur le continent ?

CM : Mon expérience en Afrique est assez particulière car je ne me suis pas installée dans mon pays d'origine qui est la RDC mais au Nigéria. Les avantages de travailler en Afrique c'est qu'exercer dans un pays en voie de développement donne une toute autre dimension au travail. C'est le terrain idéal pour apprendre. En effet, l'Afrique est en plein développement, il y'a beaucoup à faire et c'est excitant de se trouver au sein de sociétés et de villes qui se construisent au jour le jour. De voir que ce que l'on fait aujourd'hui aura des répercussions visibles sur un secteur d'activité ou un environnement en pleine construction. Un autre avantage est le beau temps et le tempérament jovial des Africains. Le sens de la fête mais aussi du travail acharné et de la détermination que je vois tous les jours à Lagos. Les inconvénients sont les soucis d'électricité ou d'eau par moment.

LDB : Quels sont les projets d'African Gist ?

CM : Pour cette année 2017, African Gist a pour objectif d'offrir une plus grande offre de contenu sur sa plate-forme. Des articles et témoignages encore plus variés afin de soutenir et aider les jeunes désireux de partir et ce, peu importe les activités qu'ils veulent entreprendre en Afrique. African Gist a aussi pour objectif de conduire une série de conférences les différents aspects que comprend le retour en Afrique.

Patrick Ndungidi

LIBÉRATION DE MOÏSE MONI DELLA

Le Conadé écrit au procureur général de la République

Ce parti politique attend de lui son intervention personnelle pour appliquer cette décision prise dans le cadre de l'accord du 31 décembre 2016 signé sous les auspices des évêques congolais.

Le parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) a saisi le procureur général de la République (PGR) au sujet de la libération de son président national, Moïse Moni Della Idi, privé de liberté depuis le 19 septembre 2016 et qui se trouve incarcéré à la prison centrale de Makala. Cette formation politique de l'opposition a, en effet, sollicité son implication personnelle, en tant que patron de l'action et maître de l'action publique, aux fins de lever tout obstacle administratif et de rendre effective la liberté de Moïse Moni Della, tant il était vrai que l'Accord du 31 décembre 2016 obtenu sous les bons offices de la Cénco prévoyait sa libération sans délai.

Le Conadé a, dans cette action, rappelé que cet accord précité a prévu des mesures de décrispation politique, dans lesquelles il a été ordonné l'élargissement sans délai de certains prisonniers politiques et d'opinions, parmi lesquels son président national, qui a été cité comme cas emblématique. Cette formation politique a, par ailleurs, affirmé avoir appris des ministre de la Justice et de la Communication et Médias, Porte-parole du gouvernement, qu'il a été décidé de libérer Moïse Moni Della Idi depuis le 2 janvier 2017. Mais le Conadé regrette que cette libération peine à être effective alors entre-temps, dans l'opinion nationale et internationale et dans toute la presse, sa libération a été déjà annoncée.

Lucien Dianzenza

SECTEUR AGRO-PASTORAL

Caritas-Congo met en exécution dix-sept micro-projets en 2017

En attendant le financement d'autres projets, l'ONG catholique Caritas-Congo mettra en exécution dix-sept micro-projets durant cette année.

À en croire Sylvain Katanga, chargé de projet au Service de promotion du développement (SPD)/Caritas Congo, ces micro-projets, dont le financement est assuré habituellement par la Caritas Italiana, ont été introduits auprès d'elle depuis août 2016. Le démarrage de leurs activités est pour bientôt. Lesdits micro-projets touchent divers domaines, à savoir la production agricole, les cultures vivrières, les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière, la transformation des produits d'origine végétale et le petit élevage.

Les autres domaines touchés par ces micro-projets sont : la pisciculture familiale, l'aménagement des sources d'eau potable, l'appui aux centres de san-

té, l'alphabétisation des adultes, les formations professionnelles, etc. Les dix-sept micro-projets seront menés dans toutes les six provinces ecclésiastiques formant l'Église catholique en RDC. Dans chaque province ecclésiastique, on compte au moins un ou deux diocèses qui ont initié ces micro-projets. Au niveau de la province ecclésiastique de Mbandaka-Bikoro, il s'agit des diocèses de Budjala, de Molegbe et de Lisala. Pour la province ecclésiastique de Kisangani on relève le seul diocèse de Wamba.

En province ecclésiastique de Bukavu, on compte les diocèses de Butembo-Beni et d'Uvira. En province ecclésiastique de Lubumbashi, il s'agit aussi du seul diocèse Kongolo. les diocèses de Luiza et de Tshumbe dans la province ecclésiastique de Kananga sont concernés par ces micro-projets. Pour Kinshasa, on note les diocèses de Kinsha-

sa et de Kisantu. Sylvain Katanga lance un appel à d'autres partenaires pour qu'ils puissent apporter leur appui à la mise en œuvre d'autres projets qui manquent de financement.

« Nous sollicitons toujours les autres bailleurs qui peuvent nous soutenir ou adhérer à la philosophie des micro-projets », laisse-t-il entendre tout en soulignant que Caritas Congo ASBL fait sentir sa présence sur le terrain à travers ses micro-projets, car ceux-ci sont menés dans les coins les plus reculés du pays et renforcent sa capillarité et sa notoriété. « Cela marque notre présence dans les diocèses où on ne voit la Caritas Congo ASBL qu'à travers des micro-projets », a-t-il conclu.

Rappelons que l'année dernière, vingt-neuf micro-projets ont été financés et exécutés en 2016 à travers toutes les provinces ecclésiastiques.

Aline Nzuzi

CAN 2017

La RDC mentalement forte face au Maroc

Les Léopards s'en sont bien tirés face aux Lions d'Atlas du Maroc, pourrait-on dire à première vue, au terme de cette victoire, étriquée mais précieuse des joueurs du sélectionneur Florent Ibenge, en première journée du groupe C de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. Et pourtant, c'est un succès qui a visiblement été construit, surtout au niveau du mental des joueurs. À Kinshasa et ailleurs en République démocratique du Congo (RDC), l'ambiance était déjà celle d'une fête bien avant le coup d'envoi, tout le monde croyait à une victoire de la sélection classée sixième en Afrique au terme du dernier classement Fifa.

L'affaire du remplacement d'Hervé Kage par Junior Kalonji Kabananga ayant défrayé un peu la chronique classée dans les oubliettes, on attendait plutôt voir le onze de départ d'Ibenge, le 16 janvier, au stade d'Oyem, face à une équipe marocaine conduite par l'entraîneur double champion d'Afrique, le Français Hervé Renard (champion avec la Zambie et la Côte d'Ivoire). Matampi garde sans surprise les perches RD-congolaises, avec devant lui, Fabrice Nsakala d'Alanyaspor en Turquie sur le flanc gauche de la défense (préféré à Lomalisa), et Djo Issama Mpeko de Mazembe à droite. La charnière axiale de la défense est blindée par Marcel Tisserand d'Ingolstadt en Allemagne et Gabriel Zakuani.

Le milieu de terrain est constitué totalement des joueurs à vocation défensive, notamment Mer-



Une phase de jeu du match RDC - Maroc

veille Bope Bokadi de Mazembe, Chancel Mbemba de Newcastle en D2 en Angleterre et Remy Mulumba du Gazelec Ajaccio en L2 en France. Le trio d'attaque se compose de Junior Kabananga Kalonji du FC Astana champion du Kazakhstan à droite, Cédric Bakambu de Villarreal en Espagne dans l'axe et Firmin Mubele Ndombe d'Al Ahli Doha au Qatar à gauche. On est clairement dans un schéma tactique de 4-3-3 qu'affectionne Florent Ibenge depuis son arrivée à la tête du staff technique de la sélection congolaise. Et l'on note qu'il a aligné sept joueurs à vocation défensive, pratiquement sans meneur de jeu attiré, question de ne pas perdre, si l'on ne gagne pas.

Du côté marocain, Hervé Renard fait confiance à un onze de départ plaisant avec dans ses rangs, le meneur de jeu Mbark Boussoufa (Al Jazira/Émirats Arabes unis), Mehdi Benatia de la Juventus de Turin en Italie, Nabil Dirar de Monaco en France, Mehdi Carcela de Grenade en Espagne, Hamza Mendyl de Lille en France, El Kaddouri, etc. Et c'est du reste, les Lions d'Atlas du Maroc qui monopolisent le cuir, faisant le jeu, alors que les Léopards défendent et procèdent par des contre-attaques. Très attendu, Cédric Bakambu est littéralement esseulé en attaque, n'ayant pratiquement pas un joueur avec qui jouer en duo. Toutefois, les Léopards contiennent les offensifs

des Lions en manque de réussite pendant la première période, à l'image de la frappe d'El Kaddouri qui s'écrase sur la barre transversale de Matampi.

En seconde période, les Léopards sortent timidement de leur camp et sur une action presque anodine, le gardien de but Munir (Numancia D2 en Espagne) se trouve sur un centre de Mubele et Kabananga à l'affût, dans la surface de réparation, devance toute la défense marocaine et catapulte le cuir au fond des filets à la 55^e minute de jeu. Et la domination marocaine dans l'entrejeu s'intensifie. Et les Léopards semblent accuser le coup physiquement. C'est d'abord Fabrice Nsakala qui est obligé de quitter

ses coéquipiers à la 65^e minute sur blessure, remplacé par Joyce Lomalisa de V.Club. Ensuite, c'est le buteur Junior Kabananga, victime d'ennuis musculaires, qui laisse sa place au milieu de terrain Jacques Maghoma de Birmingham City (Championship, D2 anglaise) à la 72^e minute. Ayant beaucoup couru dans le vide tout au long du match et sevré des ballons, Cédric Bakambu est remplacé par Mbokani de Hull City (Championship anglais). Alors qu'on joue la 81^e minute, Joyce Lomalisa Mutambala, entré à la 65^e minute, écope d'un deuxième carton jaune qui vaut une exclusion à la 81^e minute, de la part de l'arbitre de la partie, le Malgache Nampindrazza. Les Léopards vont évoluer à 10 pendant pratiquement un quart d'heure ; et même le capitaine et défenseur central des Léopards, Gabriel Zakuani, est obligé de rester sur le terrain après une blessure, jouant sur une jambe juste pour compléter le nombre. Mais les Léopards tiennent ce score d'un but à zéro, faisant preuve d'un gros mental au cours de cette rencontre importante, une première sortie qu'il ne fallait pas louper.

La RDC prend donc la première place du groupe C à l'issue de cette première journée avec trois points dans sa gibecière. Car, la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre, a été tenue en échec par le Togo emmené par Claude le Roy et le capitaine Emmanuel Adebayor, par zéro but partout.

Martin Engimo

Les Léopards se requinquent après le succès contre les Lions d'Atlas

Pas de repos pour les Léopards après la victoire contre le Maroc en première journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. Les joueurs ont été sur l'aire de jeu pour un travail intense en ce qui concerne les remplaçants et une séance de décrassage pour les titulaires du match contre le Maroc.

Les Léopards ont retrouvé la pelouse, le 17 janvier, pour une séance d'entraînement après leur précieuse victoire d'un but à zéro face aux Lions d'Atlas du Maroc en première journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017. Les titulaires du match contre le Maroc n'ont eu droit qu'un décrassage, et un travail soutenu pour les remplaçants et ceux qui n'ont pas joué, apprend-on.

Il y a eu des joueurs blessés lors de cette confrontation avec les Marocains, notamment le capitaine Zakuani Gabriel qui ne pourra pas être récupéré pour le match suivant, touché aux adducteurs. Il est donc indisponible pour un



Les Léopards s'entraînent le lendemain de leur victoire contre les Lions d'Atlas

minimum de sept jours. Sorti sur blessure, le latéral gauche Fabrice Nsakala pourra être récupéré. Les deux joueurs cités sont donc restés aux soins sous la supervision du préparateur physique Jean-François Mbuy. Quant au buteur providentiel contre le Maroc, Junior Kabananga Kalonji,

sorti en cours de jeu à cause des pépins physiques également, il a été au décrassage avec les autres titulaires.

Le prochain match de la RDC, c'est le 20 janvier contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire tenus en échec à l'ouverture par les Éperviers du Togo par zéro but

partout. Sous pression après ce résultat nul, les Ivoiriens champions d'Afrique en titre, emmenés par le technicien français Michel Dussuyer, viendront chercher déjà leur qualification en cette deuxième journée afin d'assurer en dernière journée contre le Maroc. C'est donc à Florent Ibenge

de monter une autre stratégie contre cette équipe ivoirienne tout autant joueuse que le Maroc, avec des joueurs de talent comme Zaha, Kojia, Aurier. Le sélectionneur des Léopards fera donc sans Zakuani, Lomalisa suspendu pour deux matchs.

M.E.

VILLE OCÉANE

Les élèves et étudiants sensibilisés à la protection de l'environnement

Les journées de sensibilisation des citoyens, particulièrement des étudiants et des élèves de la ville océane, sur les défis actuels de l'environnement urbain et les enjeux de l'urgence climatique (COP 21 et COP 22) ont été ouvertes, le 17 janvier, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Jusqu'à la clôture qui intervient le 21 janvier, les élèves et étudiants de la capitale économique se succéderont dans cet espace où sont exposés des tableaux et photos sur l'environnement. Des communications et des jeux concours en lien avec le thème de l'activité sont aussi organisés tout au long de l'activité.

La journée inaugurale des journées « Ville et développement durable » a été marquée par l'explication des différentes images qui constituent l'exposition. Des photographies et dessins sur l'insalubrité dans les rues, marchés et avenues, l'assainissement de la ville, les érosions, l'incivisme des citoyens. Des actions voulues interactives pour mieux faire percevoir le message à la couche juvénile. « L'objectif de ces journées est de dire aux enfants que l'environnement, c'est très important pour nous et pour eux, qui sont en train de grandir et qui vont prendre notre place demain », a dit Marcel Poaty, président de



Une vue des enfants pendant les animations crédit photo «DR»

l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle qui est chargée de la gestion du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, initiateur du projet.

Sous l'animation du groupe de musique Scen'art, les enfants tour à tour sont intervenus après la communication «Ville et Urba-

nisation » faite par Félix Dieudonné Mavoungou. En langues véhiculaires et en chant, chacun a extériorisé ses sentiments et apporté sa contribution à l'œuvre grandiose de protection de l'environnement et de la nature. Les jours suivants seront consacrés à la visite de l'exposition par

d'autres élèves de la ville avant la cérémonie de clôture qui intervient le 21 janvier après le jeu concours destiné aux plus jeunes et dont les heureux bénéficiaires recevront des prix. La communication sur le thème « Comprendre les impacts des changements climatiques ainsi

que les enjeux économiques et géostratégiques pour une économie mondiale décarbonée » par Félix Dieudonné Mavoungou puis la projection du film « La vérité qui dérange » d'Al Gore mettront fin à aux journées « Ville et développement durable ».

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

La CAN, vitrine des joueurs anonymes

Contrainte de calendrier pour les joueurs confirmés sous contrat avec de grands clubs, la Coupe d'Afrique des Nations représente au contraire une vitrine de choix pour les anonymes des petites équipes, qui peuvent taper dans l'oeil de sergents-recruteurs à l'affût de nouveaux talents.



Comme le Bissau-guinéen Frédéric Mendy, des joueurs «anonymes» trouvent la lumière lors de cette CAN (GABRIEL BOUYS/AFP)

Si certains Camerounais ont préféré rester dans leur club en Europe pour ne pas compromettre leur carrière en club, d'autres joueurs porte-drapeau de sélections modestes espèrent lancer ou relancer leur parcours au Gabon. «C'est bien que tu sois là, c'est comme ça que les contrats arrivent», avait glissé lors de la CAN-2013 le sélectionneur du Togo de l'époque, Didier Six, à son milieu Dové Womé, qui poursuit depuis une carrière honnête en Afrique du Sud.

A la veille de leur match mercredi contre le Cameroun, les inconnus de la Guinée-Bissau préparent leur CV et leur carte de visite au cas où, après leur match nul remarqué contre le Gabon (1-1). «Nous avons de très jeunes joueurs, dont la plupart jouent au Portugal, dans de petites équipes», souligne l'attaquant Leocisio Julio Sami.

Lui-même pensionnaire de Porto, qui l'a prêté au club turc d'Akhisar, Sami reste une exception au milieu de ses collègues émargeant dans des formations à la périphérie du football européen (Belenenses, Rio Ave...). «Beaucoup d'équipes vont acheter nos joueurs», parie déjà le sélectionneur Baciro Candé.

«Il y a eu des demandes de renseignements», confirme l'un des éléments francophones de la Guinée-Bissau, Frédéric Mendy, qui espère fortement être titulaire face au Cameroun après être entré en cours de jeu face au Gabon. «Des gens viennent, te demandent où tu en es, à quel poste tu joues», poursuit Mendy, originaire de région parisienne, qui ne sort pas trop de l'hôtel de la sélection situé à côté du bunker de l'ambassade américaine à Libreville, histoire d'éviter les sollicitations.

Né en France de parents originaires de Guinée-Bissau, l'attaquant de 28 ans a lui déjà eu la chance de croiser un agent et des recruteurs qui l'ont emmené gagner honnêtement sa vie -> comme en Ligue 1 française - vers Singapour puis la Corée du Sud (Ulsan Hyundai).

«En Corée, quand je dis Guinée Bissau, on me demande où c'est. C'est un beau pays à visiter, j'espère que la CAN fera un peu de pub», confiait-il à la revue So Foot en septembre, avant de rejoindre fin décembre Jéju United.

Attention aux joueurs cependant qui prendraient la grosse tête et qui confondraient la CAN 2017 avec une bourse aux transferts pour des joueurs inconnus: «S'il y en a qui ont la grosse tête, on les reprend de volée», glisse Mendy.

Les joueurs peuvent enfin avoir la chance de croiser sur leur route des sélectionneurs globe-trotteurs qui vont les encourager à rejoindre des clubs en Europe. «Nous cherchons à ce que nos joueurs soient capables de jouer en Europe, nous pensons qu'ils en ont le talent et qu'ils en sont capables», déclare à l'AFP Milutin «Micho» Sredojevic, sélectionneur serbe de l'Ouganda. «Mais il est très important de s'assurer qu'un joueur du Championnat d'Ouganda ne courre pas après l'argent mais donne la priorité aux aspects footballistiques, qu'il choisisse une équipe où il pourra se développer», prévient-il. «Il deviendra alors un meilleur joueur et l'argent viendra plus tard». Sinon, ces joueurs risquent de rejoindre le cimetière africain des rêves brisés. L'un des plus grands de la planète foot.

D'après AFP

♦ Transferts: Oniangué prêté à Bastia, Bifouma signe à Osmanlispor

Sur l'île de Beauté, un Congolais en chasse un autre. Alors que le départ de Thievy Bifouma à Osmanlispor s'est concrétisé en fin de journée, le lundi, Prince Oniangué arrivé au SC Bastia dans le cadre d'un prêt par Wolverhampton. Le capitaine des Diables rouges finira ainsi la saison en cours en Ligue 1. Pour Bifouma, on parle d'un bail de longue durée en faveur de l'équipe de Dzon Delarge.

VIE DES CLUBS

FC Kondzo voit grand cette saison



FC kondzo (DR)

« Nos objectifs pour la saison 2017 : gagner la Coupe du Congo, être parmi les cinq premiers au classement du championnat national d'élite ligue 1 pour décrocher la qualification soit en Coupe de la Confédération africaine soit en Ligue africaine des champions », a expliqué Valentin Ambendet N'Gouesso, président de FC Kondzo lors de l'assemblée générale du club tenue le 17 janvier à Brazzaville. L'équipe veut donc jouer le va-tout pour renouer avec la compétition africaine. Lors de la saison 2013-2014, rappelons-le, FC Kondzo a disputé la Coupe

de la CAF. Après avoir éliminé Young Sports Academy du Cameroun au tour préliminaire, FC Kondzo a été éliminé à son tour en 16ème de finale par Bayelsa du Nigéria.

En dehors des ambitions du club dévoilées par son président lors de l'assemblée générale, le bureau exécutif a été mis en place. Alain Matingou Malanda assume les fonctions de premier vice-président. Le secrétaire général n'est autre que Fernand Dianiangana avec pour adjoint chargé des missions et des finances Junior Itoua. Marius Ngapela est, quant à lui, chargé de la plani-

fication et de la sécurité tandis que Me Moussounda assume les fonctions de responsable juridique. Le chargé du sponsoring, Rock Morossa. Roland Boukoulou est le coordonnateur du comité des supporters et Vicas Bamaka Malaya intendat. David Akouango, Chancelvie Lakolo, Yannick Odoma sont membres.

FC Kondzo qui a terminé 8ème au classement du championnat national lors de la saison écoulée veut donc faire mieux cette année avec l'implication de ses dirigeants qui veulent que l'équipe aille le plus loin possible.

Rominique Nerplat Makaya

GAMBIE

L'incertitude règne dans le pays

Des analystes de la situation dans ce pays estiment que l'option militaire est irréversible puisque le président sortant, Yahya Jammeh, continue de durcir sa position pour se maintenir au pouvoir.

De plus en plus isolé et soumis à des pressions internationales croissantes, ce chef de l'Etat a proclamé le mardi 17 décembre, l'état d'urgence, invoquant l'ingérence étrangère avant l'investiture de son successeur élu Adama Barrow.

Ce durcissement du président sortant est intervenu alors que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continuait jusqu'à mercredi de privilégier l'option diplomatique pour le convaincre de quitter le pouvoir le même jour de la fin officielle de son mandat. Yahya Jammeh n'entendait pas revenir à la raison comme en témoignent les derniers développements de la situation dans son pays marqués par la fuite des habitants de la capitale, d'autres villes et villages.

Malgré son entêtement, le porte-parole de la coalition Gambie 2016 qui a porté Barrow au pouvoir, a déclaré que ce dernier sera investi ce jeudi quoi qu'il arrive. Il le sera même si le président de la Cour suprême gambienne, Emmanuel Fagbenle, s'est récusé lundi de l'examen du recours porté devant cette juridiction par le président sortant contre l'investiture de son successeur élu, Adama Barrow, prévue ce 19 janvier, a-t-il ajouté.

Réagissant à l'état d'urgence décrété par le pouvoir, le département d'Etat américain a exhorté le président gambien sortant de passer la main à son successeur et d'éviter que la Gambie ne sombre dans le chaos.

« Le président Jammeh rate l'occasion de respecter la parole du peuple gambien et celle d'une

passation de pouvoir pacifique censée se dérouler ce jeudi avec le président élu », a condamné le porte-parole du département d'Etat, John Kirby, interrogé sur l'instauration de l'état d'urgence par le chef de l'Etat sortant.

A Banjul, la capitale gambienne, trois ministres du gouvernement de Yahya Jammeh ont démissionné mardi. Il s'agit du ministre des Affaires étrangères, des Finances et de celui du commerce, mais ils ont été immédiatement remplacés par le président Yahya Jammeh.

En attendant ce qui sera décidé après la date théorique mentionnée supra d'investiture du président élu, le Maroc pourrait, comme le Nigéria l'a fait précédemment, proposer l'asile au perdant de l'élection présidentielle en Gambie avec une médiation de la dernière chance. A ce sujet, deux ministres marocains se trouvent déjà à Banjul où ils essayaient jusqu'à mercredi de convaincre Yahya Jammeh de poursuivre sa retraite au Maroc. Il s'agit notamment de Nasser Bourita, diplomate des missions sensibles et Yassine Mansouri, le chef des services secrets extérieurs. Ces émissaires du roi Mohammed VI tentaient aussi de le persuader à céder le pouvoir et d'accepter la défaite.

La Gambie est plongée dans une grave crise depuis que Yahya Jammeh a annoncé le 9 décembre, qu'il ne reconnaissait plus les résultats de la présidentielle. Une semaine auparavant, il avait pourtant félicité Adama Barrow pour sa victoire.

La communauté internationale, dont la Maison Blanche, avait salué la décision du président sortant, au pouvoir depuis 22 ans, de reconnaître la victoire de son successeur, avant de condamner sa volte-face.

Nestor N'Gampoula